



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

SNAPAC et CFDT-CULTURE



France Music Week et Fête de la Musique 2025

Du 16 au 21 juin 2025, se tiendra pour la première fois la **France Music Week** ; elle se conclura par la traditionnelle **Fête de la Musique** du 21 juin, événement populaire de notoriété internationale.

Ce nouveau temps fort pour la musique contribue à mettre en avant la richesse et la diversité musicales de notre pays. Il suscite néanmoins des interrogations car principalement orienté vers l'industrie musicale et les grandes institutions musicales parisiennes.

Il ne met pas suffisamment en avant la richesse et la particularité du service public français de la musique, la vivacité des pratiques amateurs et des spécificités culturelles françaises ; il ne pérennise pas les synergies internationales convoquées.

Le rôle vital du service public de la musique

Les syndicats CFDT-CULTURE et SNAPAC-CFDT tiennent à rappeler que le service public de la musique est un pilier du modèle culturel français. Il contribue à l'éducation musicale, à la formation d'artistes talentueux et à la transmission d'un patrimoine exceptionnel. L'accent mis sur les grands événements et les partenariats commerciaux ne doit pas occulter l'importance de soutenir des projets locaux et des initiatives visant à faire vivre cette mission de service public, aujourd'hui fragilisée par les coupes budgétaires croissantes.

Une critique de l'orientation commerciale de l'événement

La **France Music Week** accorde une place prépondérante à l'industrie musicale, mettant en avant les grands acteurs économiques du secteur. Cette approche laisse de côté le rôle crucial des institutions publiques.

En effet, grâce aux nombreux artistes qu'ils convoquent, les conservatoires, écoles de musique, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, lieux et événements de musiques traditionnelles et du monde, orchestres et maisons d'opéra en région œuvrent au quotidien pour rendre la musique accessible à toutes et à tous. Ils sont au cœur de la vie musicale française, garants de la diversité culturelle et de l'accès équitable à l'art musical.

Les pratiques musicales amateurs et le lien social

Par ailleurs, les pratiques musicales amateurs, essentielles à la cohésion sociale, ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent dans le cadre de ces festivités. Les fanfares,

chorales et groupes et ensembles locaux incarnent une musique vivante, accessible et inclusive. Ces acteurs, souvent bénévoles, jouent un rôle clé dans les dynamiques sociales et culturelles des territoires, une dimension que ce nouvel événement pourrait contribuer à occulter.

Une spécificité française à souligner

Enfin, les syndicats soulignent la nécessité de mettre en avant une particularité culturelle française : la persistance des supports physiques pour l'écoute musicale ainsi que la vitalité de l'écoute radiophonique de l'audiovisuel public. Alors que le numérique domine désormais l'industrie musicale mondiale, la France reste attachée au vinyle, au CD et aux stations de radio, qui continuent de tisser un lien fort et affectif entre les auditeurs et la musique. Cette singularité, pourtant riche de sens, est trop souvent éclipsée au profit des plateformes de streaming et des modèles exclusivement tournés vers la dématérialisation.

Une invitation à réorienter la vision de cet événement

Si la **France Music Week** se veut une célébration de la diversité musicale, elle doit impérativement s'ouvrir davantage aux enjeux du service public, aux pratiques amateurs et à la valorisation des spécificités culturelles françaises. Ces aspects méritent une place centrale pour garantir un accès démocratique à la musique et préserver la richesse culturelle nationale face aux dynamiques uniformisantes de l'industrie. Elle serait grandie de s'inspirer davantage de l'esprit fondateur de la **Fête de la Musique**.

CONTACTS

Alexis FRITCHE – CFDT-Culture

Secrétaire Général

07 62 05 27 22

alexis.fritche@culture.gouv.fr

Jean GARCIA - Snapac-CFDT

Secrétaire Général

06 22 89 82 07

paca.snapac.cfdt@gmail.com